

VILLE  
DE  
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 30 mars 2021 -**

**Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

21/020/VDV

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 1ère répartition 2021 - Approbation de conventions - Budget primitif 2021.**

21-36598-DS

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille souhaite apporter une aide financière aux associations sportives pour leur fonctionnement et/ou l'organisation de manifestations sportives qui ont pour son image un impact direct au niveau local, national ou international.

Ces subventions sont attribuées selon certains critères tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de licenciés et le niveau d'évolution en compétition.

Dans ce cadre il est soumis à notre approbation une première répartition d'un montant global de 351 500 Euros dont 183 000 Euros pour la Mairie de notre Secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DELIBERE**

**ARTICLE 1** Sont approuvées les conventions ci-annexées, avec les associations sportives suivantes ainsi que les subventions proposées.

Tiers	Mairie du 6 <sup>ème</sup> secteur – 11/12 <sup>ème</sup> arrondissements	Euros
34522	Club Sportif Marseille Provence Place des Caillols – 13012 Marseille EX017173 : Fonctionnement Nombre de licenciés : 474 Handball Budget prévisionnel : 270 412 Euros	50 000
28921	Football Association Marseille Féminin Maison des Associations sportives – 462, boulevard Mireille Lauze – 13011 Marseille EX017233 : Fonctionnement Nombre de licenciés : 129 Football Féminin Budget prévisionnel : 47 750 Euros	12 000
20132	Sporting Club d'Air Bel 462, avenue Mireille Lauze – Cité Air Bel - 13011 Marseille EX017013 : Fonctionnement Nombre de licenciés : 397 Football Budget prévisionnel : 293 000 Euros	31 000
42869	Team Schoelcher 93, traverse du Maroc – 13012 Marseille EX017005 : Action La nuit des Gladiateurs Date : juin 2021 Budget prévisionnel : 87 000 Euros	30 000

11915	Vélo Club la Pomme 462, boulevard Mireille Lauze – 13011 Marseille EX017228 : Fonctionnement Nombre de licenciés : 251 Vélo Budget prévisionnel : 733 603 Euros	50 000
	EX017227 : Action Bosses de Provence 2021 Date : 25 et 26 septembre 2021 Budget prévisionnel : 288 100 Euros	8 000
	EX017225 : Action Grand prix Marseille Luminy Date : Novembre 2021 Budget prévisionnel : 288 100 Euros	2 000

**ARTICLE 2** Pour les manifestations sportives, les subventions ne pourront être versées qu'après leur déroulement effectif.

**ARTICLE 3** Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

**ARTICLE 4** La dépense correspondante d'un montant de 351 500 Euros sera imputée sur le Budget Primitif 2021 – DS 51502 – fonction 40 – nature 6574.1 – action 2019701.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Sylvain SOUVESTRE**